



**HAUTMONT**  
Département du Nord  
Arrondissement d'Avènes sur Helpe  
République Française

- ✓ Vous habitez HAUTMONT
- ✓ Vous avez + de 18 ans
- ✓ Vous avez besoin du permis de conduire

**La Ville d'HAUTMONT vous aide en vous accompagnant par le financement d'une partie du permis de conduire**

# PASS' MOBILITÉ

Dossier de candidature 2026

10/06/2026

[www.mairie-hautmont.fr](http://www.mairie-hautmont.fr)



**Dossier de candidature  
(À compléter le plus précisément possible)  
PASS MOBILITE 2026**

**Principe Général**

Le permis de conduire constitue aujourd'hui un atout indispensable pour l'emploi ou la formation. Aussi et afin de permettre aux personnes de s'insérer professionnellement, la commune d'Hautmont, avec le soutien de l'Etat, a décidé de mettre en place un « PASS MOBILITÉ ».

Une somme forfaitaire sera versée à l'auto-école choisie par le bénéficiaire, qui s'engage en contrepartie, à effectuer une MISSION CITOYENNE au sein des services de la Ville d'Hautmont.

**1) Les critères d'admissibilité du dossier :**

- Être âgé de 18 ans révolus à la date de dépôt de candidature
- Être domicilié à HAUTMONT, prioritairement dans un quartier prioritaire de la Ville (QPV)
- Passer son permis de conduire

**2) Examen des dossiers admissibles :**

- Tous les dossiers recevables seront étudiés par une commission technique composée d'élus, de techniciens et d'acteurs locaux. Cette commission émettra un avis sur chaque candidature et entérinera la liste des bénéficiaires.
- L'attribution sera faite selon les critères suivants :
  - . La définition d'un projet professionnel ou de formation nécessitant l'obtention du permis
  - . La motivation citoyenne du candidat dans son dossier de candidature
  - . La situation personnelle du candidat (revenus, situation familiale, etc.)

**3) Attribution de l'aide :**

Le bénéficiaire est dans l'obligation d'effectuer au sein d'un service de la commune d'Hautmont, une mission citoyenne d'une durée de 70 heures (si besoin, 14 heures pourront être consacrées à l'entraînement au code en bibliothèque municipale). En cas de non-respect des règles en vigueur de la collectivité et après avis du tuteur professionnel, celle-ci se réserve le droit de mettre fin à la période de mission citoyenne. Le candidat perdra alors aussitôt le financement de son permis (Pass Mobilité) par la rupture de la convention signée entre les parties.

La réalisation de l'action citoyenne permettra à la collectivité de garantir au candidat le financement partiel du permis de conduire, concrétisé par le versement fractionné en deux parties du PASS MOBILITE à l'auto-école. L'inscription dans une auto-école est au choix du bénéficiaire, doit obligatoirement s'effectuer dès accord de l'admission.

Le bénéficiaire dispose d'un délai de 2 mois à compter de la fin de la mission citoyenne pour le passage à l'examen du code de la route. Le 2<sup>nd</sup> versement de l'aide pourra être annulé en cas de non-respect de ce délai.

**Bénéficiaire :**

Nom et Prénom : .....

Nationalité : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

59330 HAUTMONT

Propriétaire  Locataire  hébergé chez .....  Autre.....

Téléphone : ..... Courriel .....

Etes-vous déjà inscrit dans une auto-école ?  OUI  NON

Si oui, coût de la formation ..... € Montant versé ..... €

Code obtenu  OUI  NON

Nombre d'heures déjà réalisées .....

Avez-vous sollicité une autre aide au permis de conduire ?  OUI  NON

Si oui, auprès de quel organisme ? .....

Quel montant..... €

**Comment financerez-vous le solde du permis de conduire (après déduction des 800 € octroyés par le Pass Mobilité) ? (Détaillez)**

.....  
.....  
.....

**Situation familiale :**

Célibataire  Marié  vie maritale/pacsé  séparé  divorcé

Enfants à charge Nombre : .....



HAUTMONT  
Département du Nord  
Arrondissement d'Arves-sur-Helpe  
République Française

**PASS'  
MOBILITÉ**

Dossier de  
candidature 2026

**Situation (joindre les justificatifs) :**

**Demandeur d'emploi** Depuis le ..... ID France Travail.....  
Indemnisé :  oui  non RSA :  oui  non

**Etudiant** Etablissement fréquenté : .....  
Classe suivie : ..... Diplôme préparé : .....

**Salarié** depuis le .....  
Type de contrat :  CDI  CDD  INTERIM  AUTRE : .....  
Nom et adresse de l'employeur : .....

**Formation** professionnelle (précisez) :

.....

**Apprentissage** depuis le ..... CFA fréquenté

.....

**DECRIEZ DE FAÇON DETAILLÉE, le motif de votre demande à l'inscription au  
PASS MOBILITÉ, votre situation par rapport à l'emploi, votre projet professionnel :**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....





**HAUTMONT**  
Département du Nord  
Arrondissement d'Avesnes sur Hèle  
République Française

# PASS' MOBILITÉ

Dossier de  
candidature 2026

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## **Documents à joindre obligatoirement :**

- Carte d'identité ou titre de séjour valide
- Justificatif de domicile
- Attestation d'hébergement (un parent, hébergeant...) et carte d'identité de l'hébergeant
- Justificatifs de toutes les ressources
- Avis d'imposition
- Attestation France Travail
- Carte d'étudiant
- Attestation de formation
- Contrat de travail



[www.mairie-hautmont.fr](http://www.mairie-hautmont.fr)



**Le signataire,**

**DÉCLARE avoir pris connaissance des obligations liées à sa candidature,  
S'ENGAGE à respecter intégralement les règles et les obligations prévues par ce  
dispositif dont les dispositions principales sont rappelées dans ce document,  
ATTESTE sur l'honneur ne pas avoir déjà eu le permis de conduire,  
et AVOIR BIEN COMMUNIQUÉ l'ensemble des informations et des documents  
demandés.**

A Hautmont, le .....

Signature,

(Mention lu et approuvé)

**Dossier à remettre au plus tard  
le 10 juillet 2026**

**Service Emploi – Insertion  
Espace Chauwel  
117, rue de Louvroil – 59330 HAUTMONT**

Tout dossier incomplet ou réceptionné après la date butoir aux horaires de service, ne sera pas prioritaire lors de l'instruction.

